

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MUSÉE DE SAINT-ROMAIN-EN-GAL : UN PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL AMBITIEUX ET NOVATEUR

Vendredi 21 octobre, l'Assemblée départementale a présenté les grandes étapes de son projet de rénovation du musée et sites gallo-romains de Saint-Romain-en-Gal.

Celles ci débiteront par le lancement, dès l'automne 2022, du concours de maîtrise d'œuvre.

Pour mettre en œuvre ce programme d'envergure,

la collectivité peut s'appuyer sur le nouveau Projet scientifique et culturel (PSC) du musée et sites gallo-romains. Fort de cet outil stratégique, le musée va pouvoir entamer sa mutation et devenir un lieu de référence national et international.

DES TRAVAUX IMPORTANTS DE MODERNISATION ET DE REMISE AUX NORMES

Le projet de modernisation du musée répond autant à des besoins de mise aux normes de l'établissement qu'à un souhait de relancer la programmation culturelle, scientifique et touristique de manière ambitieuse et dynamique.

Le programme de travaux comportera **trois opérations d'envergure** :

- Opération n° 1 de **modernisation et remise aux normes** du bâtiment principal ;
- Opération n° 2 de **rénovation du site archéologique** et aménagements extérieurs ;
- Opération n° 3 de **création d'un restaurant**/espace événementiel.

Ces trois opérations sont **phasées en deux tranches successives pour les années 2022-2026 puis 2027-2030**. La première phase prévoit notamment :

- **la réalisation sous maîtrise d'ouvrage départementale de la modernisation et la remise aux normes du bâtiment principal** (enveloppe et étanchéité de l'ensemble du bâtiment accueil, aménagement de l'accueil et de l'Atelier de Restauration des Mosaïques et d'enduits peints) et **la rénovation du site archéologique et aménagements extérieurs** (constructions extérieures, restauration des vestiges, éclairage et réseaux, aménagements extérieurs).
- **la réalisation** sous forme de partenariat public/privé **de la création d'un restaurant/espace événementiel sur le toit du musée**.

La livraison de cette première phase étant souhaitée au plus tard en 2026, l'appel à candidatures pour l'organisation d'un concours de maîtrise d'œuvre est fixé à l'automne 2022.



LE PSC, QU'EST QUE C'EST?

Pour mener à bien ces différents travaux, la collectivité s'appuie sur son tout nouveau PSC.

Le PSC constitue un nouvel outil de pilotage du musée, «Musée de France» et de ses sites classés, « Monument historique ». Après son adoption par le Conseil départemental en mars 2022, **le PSC a été validé cet été par la Direction Régionale de Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes** (Ministère de la Culture).

Cet outil a pour ambition de faire du musée un lieu historique de référence, moderne, audacieux, ouvert à tous les publics et les acteurs du territoire.

UNE VOLONTÉ DE MODERNISATION ET DE VALORISATION

Grâce au PSC, le Département du Rhône souhaite :

- valoriser et transmettre l'archéologie et l'histoire romaine,
- préserver et restaurer le patrimoine,
- dynamiser le territoire et conquérir de nouveaux publics à la faveur d'une offre touristique inédite et innovante,
- impulser une véritable dynamique au sein du Département.

FAIRE DU MUSÉE UN LIEU DE RÉFÉRENCE

Le site de Saint-Romain-en-Gal, est un accès majeurs du territoire Rhodanien. **Sa situation géographique le distingue des autres sites antiques et le place tout à la fois au cœur de plusieurs sites remarquables de la vallée du Rhône.**

L'un des enjeux du nouveau projet consiste à **valoriser cette singularité en élaborant plusieurs propositions de mise en valeur du site et de ses collections.**

UN LIEU PLUS IMMERSIF POUR LES VISITEURS

Le bâtiment/musée, trait d'union entre le site et les collections, évoluera pour **devenir un lieu plus immersif et interactif pour les visiteurs.**

Un nouveau parcours permanent sera proposé dans le musée et sur le site afin de favoriser une immersion par les sens.

Les collections, issues des fouilles préventives de Sainte-Colombe et de nouveaux dépôts nationaux rejoindront les collections du musée.

UNE OFFRE AUDACIEUSE POUR UN ÉQUIPEMENT CULTUREL AU SERVICE DU TERRITOIRE

La programmation scientifique et culturelle proposera une offre innovante, plurielle, dynamique et attractive. Elle sera au service de la promotion de l'activité économique du territoire rhodanien.

Une résidence d'artistes et de chercheurs est imaginée afin de lier des projets de créations artistiques ou de recherche, via des expositions, des rencontres avec les scolaires et le grand public ou des partenariats hors les murs.

De nouvelles activités économiques, telles qu'un nouveau lieu de restauration, la boutique et un étage privatisable, seront développées, tout en laissant plus de place à l'espace muséal.

En bord du Rhône, seront créés divers aménagements : garages à vélo pour développer l'offre sportive et familiale, etc.

DÉVELOPPER DES RÉSEAUX ET DES ACTIONS À L'ÉCHELLE NATIONALE ET INTERNATIONALE

Une politique dynamique de partenariats, avec d'autres sites antiques nationaux, permettra d'offrir aux publics, d'un site à l'autre, une découverte cohérente au travers d'un récit narratif porteur.

De nouveaux partenariats avec des musées internationaux seront développés pour faciliter les échanges et les projets sur le long terme.

Les missions confiées à l'équipe de l'atelier de restauration de mosaïques et d'enduits peints seront étendues.

ORGANISER L'ÉQUIPEMENT ET DONNER DE NOUVEAUX MOYENS DE FONCTIONNEMENT **La modernisation du musée s'accompagnera de la mise en place d'un nouveau modèle économique.**

Le PSC prévoit la mise en place de nouvelles ressources financières, qu'il s'agisse de revenus propres liés à ses activités scientifiques et de recherche (ARM) ou à ses diverses offres de services (boutique, restaurant, location d'espaces...).

Le Ministère de la Culture, qui partage les orientations et soutient financièrement la mise en œuvre des premiers projets du PSC (chantier des collections, travaux de rénovation de la salle d'exposition temporaire), sera un partenaire important dans l'accompagnement du projet, tout comme la région Auvergne Rhône-Alpes, dans le cadre du nouveau contrat de plan Etat-Région. .

